

FICHE DE SÉCURITÉ

1. Identification de la substance / du mélange et de l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

**Nom du produit: Mousse
d'étanchéité FST™
Pack d'éclatement FSTBP (partie A)**

Numéros d'identification de produit: FSTBP-200KIT1, FSTBP- 200KIT6;
FSTBP-XXX (où XXX est le code du package.)

1.2 Utilisations identifiées pertinentes du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées: Scellant, bloc de conduit; matériau en deux parties

**Liste des conseils
contre:** N'est pas applicable.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur / Fabricant:

American Polywater Corporation
11222 - 60th Street North
Stillwater, MN 55082 États-Unis
Tél: 1-651-430-2270
Courriel: sds@polywater.com

1.4 Numéros de téléphone d'urgence

INFOTRAC: 1-800-535-5053 (États-Unis) 1-352-323-3500 (INT'L)

2. Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon USA OSHA 29 CFR 1910.1200 (2012) et Canada HPR (DORS / 2015-17; SIMDUT 2015).

Toxicité aiguë, Cat 4; H332

Irritation cutanée, Cat 2; H315

Irritation oculaire, Cat 2A; H319

Sensibilisation respiratoire, Cat 1; H334

Sensibilisation cutanée, Cat 1; H317

Toxicité pour certains organes cibles (exposition unique), Cat 3; H335

Toxicité pour certains organes cibles (exposition répétée), Cat 2; H373

2.2 Éléments d'étiquetage

Contient: Diisocyanate de diphenylméthane polymère; Diisocyanate de 4,4'-diphénylméthane (MDI)



Pictogrammes:

Mot

d'avertissement: Danger

Mentions de danger:

H332 Nocif si inhalé.

H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une réaction allergique cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H334	Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
H335	Peut provoquer une irritation respiratoire.
H373	Peut causer des lésions aux organes en cas d'exposition par inhalation prolongée ou répétée.

Conseils de prudence:

P260	Ne pas respirer les fumées.
P271	Utiliser uniquement à l'extérieur ou dans un endroit bien ventilé.
P280	Porter des gants de protection, des vêtements de protection et une protection oculaire.
P284	En cas de ventilation insuffisante, porter une protection respiratoire.
P302 + P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon. EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
P304 + P340	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Retirez les lentilles de contact si elles sont présentes et faciles à faire. Continuez à rincer.
P305 + P351 + P338	
P333 + P313	En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
P337 + P313	Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
P342 + P311	En cas de symptômes respiratoires: appeler un centre antipoison ou un médecin.
P362 + P364	Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Éliminer le contenu / récipient conformément aux réglementations locales et nationales.
P501	

Remarques:

Le 4,4'-méthylènediphényl diisocyanate (MDI) n'a pas été désigné comme cancérigène par le CIRC, le NTP, l'ACGIH, l'OSHA ou l'EPA. Les données sur la cancérogénicité humaine sont insuffisantes et les données animales limitées. De plus, le groupe de travail du CIRC a noté que les effets tumorigènes observés chez les animaux peuvent être attribués à un effet non spécifique des particules (monographie du CIRC 71). Nous n'avons pas classé la substance comme cancérigène, mais recommandons aux utilisateurs d'éviter l'inhalation de vapeurs au-dessus des limites d'exposition.

2.3 Autres dangers: Pas d'information disponible.

3. Composition / Information sur les composants

Composant	N ° CAS	No CE	Wt. %
Diisocyanate de diphenylméthane polymère	9016-87-9		30 - 60
Diisocyanate de 4,4'-diphénylméthane (MDI)	101-68-8	202-966-0	30 - 60

4. Premiers soins

4.1 Description des premiers secours

Contact oculaire:	Rincer immédiatement les yeux à grande eau pendant 15 minutes. Cherchez des soins médicaux.
Contact avec la peau:	Retirer les vêtements contaminés; rincer soigneusement la peau avec de l'eau et du savon. En cas d'irritation, consultez un médecin.
Inhalation (respiration):	Si une irritation du nez ou de la gorge se développe, passez à l'air frais. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
Ingestion (avaler):	En cas d'ingestion, rincer la bouche et boire beaucoup d'eau. Ne pas faire vomir. Si le patient est conscient, rincez la bouche avec de l'eau. Ne portez rien à la bouche d'une personne inconsciente. Ne laissez pas la victime sans surveillance.

Cherchez des soins médicaux.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Peut provoquer une réaction allergique cutanée et respiratoire. Reportez-vous à la section 11 pour plus d'informations.

4.3 Indication des soins médicaux immédiats et des traitements particuliers nécessaires.

Pas d'information disponible.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction:

Brouillard d'eau, dioxyde de carbone, poudre chimique ou mousse.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Décomposition et sous-produits dangereux:

Monoxyde de carbone, cyanure d'hydrogène, oxydes d'azote, isocyanates aromatiques, gaz / vapeurs.

5.3 Conseils aux pompiers

Un équipement de protection complet, y compris un appareil respiratoire autonome, doit être utilisé. De l'eau pulvérisée peut être utilisée pour refroidir le récipient exposé au feu afin d'éviter l'accumulation de pression et une possible auto-inflammation ou rupture.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:

Porter des vêtements de protection complets, y compris une protection respiratoire appropriée.

6.2 Précautions environnementales:

Empêcher de pénétrer dans les cours d'eau.

6.3 Méthodes matériels de confinement et de nettoyage:

Les déversements devraient être de petites quantités. Recueillir l'excédent de matériau avec des absorbants ou essuyer avec des serviettes sèches. Laver avec une solution diluée d'ammoniaque.

6.4 Référence à d'autres sections:

Reportez-vous aux sections 4, 5, 8 et 13 pour plus d'informations.

7. Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Utilisez et stockez ce produit avec une ventilation adéquate. Évitez l'inhalation de vapeurs et le contact personnel avec le produit. Tous les conteneurs doivent être éliminés d'une manière respectueuse de l'environnement et conformément aux réglementations gouvernementales. Bien se laver après manipulation. Lavage vêtements contaminés avant réutilisation. Pour usage industriel ou professionnel uniquement.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les incompatibilités

Conserver les contenants au frais, au sec et à l'écart des sources d'ignition. Gardez les cartouches fermées et scellées. Protéger du gel. Tous les conteneurs doivent être éliminés d'une manière respectueuse de l'environnement et conformément aux réglementations gouvernementales.

7.3 Utilisations finales spécifiques

Voir la fiche technique de ce produit pour plus d'informations.

8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition et recommandations:

Pays / Source	Composant	Limite d'exposition à long terme 8 hr. OEL, TWA	Limite d'exposition à court terme (plafond) - 15 min
---------------	-----------	-------------------------------------------------	------------------------------------------------------

États-Unis - ACGIH TWA	Diisocyanate de 4,4'-diphénylméthane (MDI)	0,005 ppm	0,02 ppm
États-Unis - OSHA OEL	Diisocyanate de 4,4'-diphénylméthane (MDI)	-	0,02 ppm
États-Unis - NIOSH REL	Diisocyanate de 4,4'-diphénylméthane (MDI)	0,005 ppm	0,02 ppm
Canada (Ontario)	Diisocyanate de 4,4'-diphénylméthane (MDI)	0,005 ppm	0,02 ppm
Canada (Québec)	Diisocyanate de 4,4'-diphénylméthane (MDI)	0,005 ppm	-
Canada (Colombie-Britannique)	Diisocyanate de 4,4'-diphénylméthane (MDI)	0,005 ppm	0,01 ppm
Canada (Alberta)	Diisocyanate de 4,4'-diphénylméthane (MDI)	0,005 ppm.	-
Canada (Alberta)	Diisocyanate de diphénylméthane polymère	0,005 ppm	-
Canada (Saskatchewan)	Diisocyanate de 4,4'-diphénylméthane (MDI)	0,005 ppm	0,015 ppm
Canada (Yukon)	Diisocyanate de 4,4'-diphénylméthane (MDI)	0,02 ppm	-

L'ACGIH, l'OSHA et le NIOSH n'ont pas établi de VLEP pour le diphénylméthane diisocyanate polymérique (pMDI)

8.2 Contrôles de l'exposition

Protection respiratoire:

Utiliser avec une ventilation adéquate pour maintenir la concentration de vapeur en dessous des limites acceptables. Respecter la norme OSHA 29CFR1910-94, 1910.107, 1910.108. Le produit mélangé et utilisé comme indiqué émet moins de 0,001 ppm de vapeur de MDI comme testé par OSHA 47. La ventilation n'est pas requise pour une utilisation standard. Si le produit est utilisé d'une manière dont la ventilation n'est pas adéquate, utiliser des filtres chimiques / mécaniques approuvés conçus pour éliminer une combinaison de particules et de vapeurs organiques dans les zones ouvertes et restreintes. Utiliser des respirateurs ou des cagoules à air approuvé dans les espaces confinés. Respecter la norme OSHA 29CFR 1910.134.

Gants de protection:

L'utilisation de gants résistants aux produits chimiques est recommandée pour éviter tout contact avec la peau. Les matériaux appropriés comprennent le néoprène, le caoutchouc butyle, le Viton, le Buna N et le polyéthylène chloré.

Protection des yeux:

Lunettes de sécurité recommandées.

Autres équipements de protection:

Utilisez une crème protectrice en cas de contact avec la peau. Retirer et laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Jeter les chaussures contaminées.

9. Physique et chimique

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Apparence:	Liquide brun
Seuil d'odeur:	Odeur légère et aromatique
pH:	Ne s'applique pas
Point de congélation:	3 ° C
Point d'ébullition:	200 ° C
Point de rupture:	428 ° F / 220 ° C (tasse ouverte)
Taux d'évaporation:	Indisponible
Inflammabilité (solide, gaz):	Ne s'applique pas
Limites supérieures / inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité:	Indisponible
La pression de vapeur:	.00016 mm Hg à 20 ° C

Densité de vapeur (Air = 1):	1,22 g / cm ³
Poids spécifique (H ₂ O = 1):	1,22 à 25 ° C
Solubilité dans l'eau:	Réagit
Coefficient de partage: n-octanol / eau:	Indisponible
La température d'auto-inflammation:	> 250 ° C (1112 ° F)
Température de décomposition:	Indisponible
Viscosité:	200 mPas à 25 ° C / 77 ° F

9.2 Autres informations

Volatiles (% en poids):	0%
Contenu en COV:	0 g / l

10. Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité:

Réagit avec l'eau, réagit avec les substances contenant de l'hydrogène actif.

10.2 Stabilité chimique:

Stable

10.3 Possibilité de réactions dangereuses:

Des réactions dangereuses ne se produiront pas dans des conditions normales de transport ou de stockage.

10.4 Conditions à éviter:

Évitez le gel, les températures élevées, les flammes, une humidité élevée et la contamination de l'eau.

10.5 Matières incompatibles:

Eau, alcools, amines, acides, alcalis, composés métalliques.

10.6 Produits de décomposition dangereux:

Monoxyde de carbone , cyanure d'hydrogène, oxydes d'azote, isocyanates aromatiques , gaz / vapeurs .

11. Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques:

Toxicité aiguë

Contact oculaire:

Le contact direct des yeux avec le produit ou les vapeurs peut provoquer une irritation des yeux.

Contact avec la peau:

Les personnes présentant des troubles cutanés préexistants peuvent être plus sensibles à l'irritation cutanée due à ce produit. Les symptômes de réaction allergique cutanée comprennent des rougeurs, des gonflements, des cloques et des démangeaisons.

Potentiel d'irritation et de sensibilisation:

Le produit peut être irritant pour la peau et les yeux.

Inhalation (respiration):

Le produit a une faible pression de vapeur et le risque d'inhalation devrait être minime. L'exposition aux vapeurs peut provoquer une irritation du nez et de la gorge. Les symptômes peuvent inclure une sensation de brûlure, une toux et un essoufflement, ou d'autres signes de détresse respiratoire. Peut provoquer une réaction allergique respiratoire inférieure aux directives d'exposition chez les personnes sensibles.

Ingestion:

L'ingestion peut provoquer une irritation du tractus gastro-intestinal.

Toxicité pour les animaux:

Diisocyanate de 4,4'-diphénylméthane (MDI):	DL ₅₀ (oral rat) > 2000 mg / kg
	DL ₅₀ (dermique lapin) > 9400 mg / kg

CL₁₀ (rat inhI) 2,24 mg / m³ , 1 heure, forme aérosol

Risque d'aspiration:

Aucun danger d'aspiration attendu.

Exposition chronique:

Toxicité pour la reproduction:

Indisponible.

Mutagénicité:

Indisponible.

Tératogénicité:

Indisponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT)

Contient des matières qui endommagent les voies respiratoires supérieures.

Produits

toxicologiquement synergiques:

Indisponible.

Cette substance contient des composants identifiés comme catégorie 3 du CIRC, non classables.

Le 4,4'-méthylènediphényl diisocyanate (MDI) n'a pas été désigné comme cancérigène par le CIRC, le NTP, l'ACGIH, l'OSHA ou l'EPA. Les données sur la cancérogénicité humaine sont insuffisantes et les données animales limitées. De plus, le groupe de travail du CIRC a noté que les effets tumorigènes observés chez les animaux peuvent être attribués à un effet non spécifique des particules (monographie du CIRC 71). Nous n'avons pas classé la substance comme cancérigène, mais recommandons aux utilisateurs d'éviter l'inhalation de vapeurs au-dessus des limites d'exposition.

Statut cancérigène:

Sensibilisation respiratoire / cutanée

Peut entraîner une sensibilisation par inhalation et par contact avec la peau.

12. Informations écologiques

12.1 Toxicité:

Toxicité aquatique:

Diisocyanate de 4,4'-diphénylméthane (MDI):

CL₅₀ (96 h): > 1000 mg / l Brachydanio rerio (poisson)

Ligne directrice 203 de l'OCDE statique

Diisocyanate de 4,4'-diphénylméthane (MDI):

CE₅₀ (24 heures): > 1000 mg / l Daphnia magna (invertébré)

Ligne directrice 202 de l'OCDE, partie 1 statique

Diisocyanate de 4,4'-diphénylméthane (MDI):

CE₅₀ (72 heures): 1,640 mg / l Algues vertes (plantes aquatiques)

Ligne directrice 201 de l'OCDE statique

12.2 Persistance et dégradabilité:

Informations d'élimination:

<10% DBO du ThOD (28d)

(Ligne directrice 302 C de l'OCDE, boues aérobies activées)

Dans des conditions de test, peu biodégradable.

12.3 Potentiel de bioaccumulation:

Aucune accumulation dans les organismes n'est à prévoir.

12.4 Mobilité dans le sol:

L'adsorption à la phase solide du sol n'est pas attendue

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB :

Ce produit ne contient pas et ne contient pas de substance PBT ou vPvB .

12.6 Autres effets néfastes:

Aucun connu.

13. Considérations relatives à l'élimination

Éliminez le produit conformément aux réglementations nationales et locales.

14. Informations relatives au transport

Numéro UN:

Non listé

Nom d'expédition des

N'est pas applicable

Nations Unies:

Classe (s) de danger pour le transport:	N'est pas applicable
Groupe d'emballage:	N'est pas applicable
Dangers environnementaux:	Aucun connu
Précautions spéciales:	Aucun connu
TMD:	Non réglementé
ICAO / IATA-DGR:	Non réglementé
IMDG:	Non réglementé
ADR / RID:	Non réglementé

15. Informations réglementaires

15.1 Réglementations / législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Etats-Unis Fédéral et État

Tous les composants sont répertoriés dans l'inventaire TSCA.

Catégories de danger pour les rapports SARA Section 311/312	<u>Aigu</u> Oui	<u>Chronique</u> Oui	<u>Feu</u> Non	<u>Pression</u> Non	<u>Réactif</u> Non
--------------------------------------------------------------------	---------------------------	--------------------------------	--------------------------	-------------------------------	------------------------------

<u>Composants</u>	<u>CERCLA / SARA Sec 302 Substance dangereuse RQ</u>	<u>EHS TPQ</u>	<u>SARA Sec. 313 Libération toxique</u>
Diisocyanate de 4,4'-diphénylméthane (MDI)	Oui (5000 lb)	Non	Oui (1%)
Diisocyanate de diphénylméthane polymère	Non	Non	Oui (1%)

Classifications NFPA:

Santé:	2
Feu:	1
Réactivité:	1

Les cotes de danger de la National Fire Protection Association (NFPA) sont conçues pour être utilisées par le personnel d'intervention d'urgence en cas de déversement, d'incendie ou d'urgences similaires. Les cotes de danger sont basées sur les propriétés physiques et toxiques de la combustion ou de la décomposition.

Proposition 65 de la Californie

Ce produit ne contient aucun produit chimique connu dans l'État de Californie pour provoquer le cancer, des anomalies congénitales ou tout autre problème de reproduction ou a été évalué comme étant inférieur aux niveaux d'exposition OEHHA Safe Harbor requis pour l'étiquetage.

Union européenne

Le produit est conforme aux exigences de communication du règlement REACH (CE) n ° 1907/2006. Tous les composants sont répertoriés dans l'inventaire européen des substances chimiques existantes (EINECS). Ne contient aucune substance de la liste candidate REACH ≥ 0,1% SCL. Ne contient pas de substances notifiées de la liste ELINCS, directive 92/32 / CEE. Conforme aux exigences d'étiquetage et de mise en kit énoncées à l'entrée 56 de l'annexe XVII.

Canada

Tous les composants sont répertoriés dans l'inventaire DSL.

Ce produit a été classé selon les critères de danger du CPR et la fiche signalétique contient toutes les informations requises par le CPR.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée pour le mélange par le fournisseur.

16. Autres informations

Abréviations et acronymes:

OSHA = Administration de la sécurité et de la santé au travail
CLP = Règlement sur la classification, l'étiquetage et l'emballage
STOT = Toxicité spécifique pour certains organes cibles
DL₅₀ = Dose létale médiane
DNEL = niveau dérivé sans effet
ACGIH = Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux
TSCA = Toxic Substances Control Act (États-Unis)
LIS = Liste intérieure des substances (Canada)
AICS = Inventaire australien des substances chimiques

Classification du mélange selon le règlement (CE) n ° 1272/2008:

H332 Nocif si inhalé.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H317 Peut provoquer une réaction allergique cutanée.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des
H334 difficultés respiratoires par inhalation.
H335 Peut provoquer une irritation respiratoire.
H373 Peut causer des lésions aux organes en cas d'exposition par inhalation
prolongée ou répétée .

Procédure de classification

Méthode de calcul.
Méthode de calcul.
Méthode de calcul.
Méthode de calcul.
Méthode de calcul.
Méthode de calcul.
Méthode de calcul.

Date de révision: 21 septembre 2018
Numéro de révision: 3 NA
Remplace: 9 août 2017
Autre: Anglais vers français; 7 décembre 2020
Indication des changements: Section 3, 15 mise à jour; mises à jour de format et informations supplémentaires sur la Proposition 65 de la Californie. Rédigé conformément aux dispositions de OSHA 1910.1200 App D (2012) et Canada HPR (DORS / 2015-17) (SIMDUT 2015). (Format GHS)

Les informations et recommandations contenues dans ce document sont considérées comme fiables. Cependant, le fournisseur n'offre aucune garantie, expresse ou implicite, concernant l'utilisation de ce produit. L'acheteur doit déterminer les conditions d'utilisation en toute sécurité et assume tous les risques et responsabilités liés à la manipulation de ce produit.

FICHE DE SÉCURITÉ

1. Identification de la substance / du mélange et de l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

**Nom du produit: Mousse
d'étanchéité FST™
Pack d'éclatement FSTBP (Partie B)**

Numéros d'identification de produit: FSTBP-200KIT1, FSTBP- 200KIT6;
FSTBP-XXX (où XXX est le code du package.)

1.2 Utilisations identifiées pertinentes du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées: Scellant, bloc de conduit; matériau en deux parties

**Liste des conseils
contre:** N'est pas applicable.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur / Fabricant:

American Polywater Corporation
11222 - 60th Street North
Stillwater, MN 55082 États-Unis
Tél: 1-651-430-2270
Courriel: sds@polywater.com

1.4 Numéros de téléphone d'urgence

INFOTRAC: 1-800-535-5053 (États-Unis) 1-352-323-3500 (INT'L)

2. Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon USA OSHA 29 CFR 1910.1200 (2012) et Canada HPR (DORS / 2015-17; SIMDUT 2015).

Toxicité aiguë, Cat 4; H302

Skin Irrit ., Cat 2; H315

Eye Irrit ., Cat. 2A; H319

Skin Sens., Cat. 1; H317

2.2 Éléments d'étiquetage

Contient: 2-propanol, 1-chloro-, phosphate (3: 1)



Pictogrammes:

Mot

d'avertissement: Attention

Mentions de danger:

H302	Nocif en cas d'ingestion.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une réaction allergique cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseils de prudence:

P270	Ne buvez pas et ne fumez pas lorsque vous utilisez ce produit.
P280	Porter des gants de protection, des vêtements de protection et une protection oculaire.

P301 + P312	EN CAS D'INGESTION: Appeler un médecin en cas de malaise.
P330	Rincer la bouche.
P302 + P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.
P333 + P313	En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
P362 + P364	Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
P305 + P351 + P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Retirez les lentilles de contact si elles sont présentes et faciles à faire. Continuez à rincer.
P337 + P313	Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
P501	Éliminez le contenu conformément aux réglementations locales.

2.3 Autres dangers: Pas d'information disponible.

3. Composition / Information sur les composants

Composant	N ° CAS	No CE	Wt. %
Mélange polyéther polyol	Propriétaire	-	60 - 100
2-propanol, 1-chloro-, phosphate (3: 1)	13674-84-5	237-158-7	10 - 30
Modifiend Isophorondiamine	90530-15-7	292-053-3	0,5 - 1,5
Composés aminés tertiaires	Propriétaire	-	0,1 - 1

4. Premiers soins

4.1 Description des premiers secours

- Contact oculaire:** Rincer immédiatement les yeux à grande eau pendant 15 minutes. Cherchez des soins médicaux.
- Contact avec la peau:** Retirer les vêtements contaminés; rincer soigneusement la peau avec de l'eau et du savon. En cas d'irritation, consultez un médecin.
- Inhalation (respiration):** Si une irritation du nez ou de la gorge se développe, passez à l'air frais. Si l'irritation persiste, consultez un médecin.
- Ingestion (avaler):** En cas d'ingestion, consultez un médecin. Ne pas faire vomir. Si le patient est conscient, rincez la bouche avec de l'eau. Ne portez rien à la bouche d'une personne inconsciente. Ne laissez pas la victime sans surveillance.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'information disponible.

4.3 Indication des soins médicaux immédiats et des traitements particuliers nécessaires.

Pas d'information disponible.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction:

Brouillard d'eau, dioxyde de carbone, poudre chimique ou mousse.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Décomposition et sous-produits dangereux:

Monoxyde de carbone , dioxyde de carbone , oxydes de phosphore , dioxyde de silicium , chlorure d'hydrogène gazeux .

5.3 Conseils aux pompiers

Un équipement de protection complet, y compris un appareil respiratoire autonome, doit être utilisé. De l'eau pulvérisée peut être utilisée pour refroidir le récipient exposé au feu afin d'éviter l'accumulation de pression et une possible auto-inflammation ou rupture.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:

Porter des vêtements de protection complets, y compris une protection respiratoire appropriée.

6.2 Précautions environnementales:

Empêcher de pénétrer dans les cours d'eau.

6.3 Méthodes matériels de confinement et de nettoyage:

Les déversements devraient être de petites quantités. Recueillir l'excédent de matériau avec des absorbants ou essuyer avec des serviettes sèches. Laver avec une solution diluée d'ammoniaque.

6.4 Référence à d'autres sections:

Reportez-vous aux sections 4, 5, 8 et 13 pour plus d'informations.

7. Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Utilisez et stockez ce produit avec une ventilation adéquate. Évitez l'inhalation de vapeurs et le contact personnel avec le produit. Tous les conteneurs doivent être éliminés d'une manière respectueuse de l'environnement et conformément aux réglementations gouvernementales. Bien se laver après manipulation. Lavage vêtements contaminés avant réutilisation. Pour usage industriel ou professionnel uniquement.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les incompatibilités

Gardez les contenants au sec et à l'écart de la chaleur excessive. Gardez les cartouches fermées et scellées. Protéger du gel. Tous les conteneurs doivent être éliminés d'une manière respectueuse de l'environnement et conformément aux réglementations gouvernementales.

7.3 Utilisations finales spécifiques

Voir la fiche technique de ce produit pour plus d'informations.

8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition et recommandations:

Ne contient aucun composant dont les valeurs limites d'exposition professionnelle (VLEP) ont été établies.

8.2 Contrôles de l'exposition

Protection respiratoire:

Utiliser avec une ventilation adéquate pour maintenir la concentration de vapeur en dessous des limites acceptables.

Gants de protection:

L'utilisation de gants résistants aux produits chimiques est recommandée pour éviter tout contact avec la peau. Les matériaux appropriés comprennent le néoprène, le caoutchouc butyle, le Viton, le Buna N et le polyéthylène chloré.

Protection des yeux:

Lunettes de sécurité recommandées.

Autres équipements de protection:

Utilisez une crème protectrice en cas de contact avec la peau. Retirer et laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Jeter les chaussures contaminées.

9. Physique et chimique

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Apparence:	Liquide ambré clair à clair
Seuil d'odeur:	Odeur légère d'amine
pH:	Indisponible
Point de congélation:	Indisponible
Point d'ébullition:	> 392 ° F /> 200 ° C
Point de rupture:	> 360 ° F /> 182 ° C (PMCC)
Taux d'évaporation:	Indisponible

Inflammabilité (solide, gaz):	Ne s'applique pas
Limites supérieures / inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité:	Indisponible
La pression de vapeur:	Indisponible
Densité de vapeur (Air = 1):	Indisponible
Poids spécifique (H₂O = 1):	Indisponible
Solubilité dans l'eau:	Indisponible
Coefficient de partage: n-octanol / eau:	Indisponible
La température d'auto-inflammation:	Indisponible
Température de décomposition:	Indisponible
Viscosité:	Indisponible

9.2 Autres informations

Volatiles (% en poids):	0%
Contenu en COV:	0 g / l

10. Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité:

Aucune réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'utilisation.

10.2 Stabilité chimique:

Stable

10.3 Possibilité de réactions dangereuses:

Des réactions dangereuses ne se produiront pas dans des conditions normales de transport ou de stockage.

10.4 Conditions à éviter:

Évitez le gel, les températures élevées et l'humidité.

10.5 Matières incompatibles:

Isocyanates, agents oxydants forts et bases fortes.

10.6 Produits de décomposition dangereux:

Monoxyde de carbone , dioxyde de carbone , oxydes de phosphore , dioxyde de silicium , chlorure d'hydrogène gazeux .

11. Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques:

Toxicité aiguë

Contact oculaire:

Le contact direct des yeux avec le produit ou les vapeurs peut provoquer une irritation des yeux.

Contact avec la peau:

Peut provoquer une irritation cutanée

Potentiel d'irritation et de sensibilisation:

N'est pas considéré comme un sensibilisant cutané.

Inhalation (respiration):

Peut provoquer une irritation respiratoire.

Ingestion:

Nocif en cas d'ingestion.

Toxicité pour les animaux:

2-propanol, 1-chloro-, phosphate (3: 1) DL₅₀ (oral rat) 1500 mg / kg
DL₅₀ (peau de lapin) 1230 mg / kg
CL₁₀ (rat inhI) 5 mg / m³ , 4 heures

Risque d'aspiration:

Aucun danger d'aspiration attendu.

Exposition chronique:

Toxicité pour la

reproduction: Indisponible.

Mutagénicité: Indisponible.

Tératogénicité: Indisponible.

**Toxicité spécifique pour
certains organes cibles
(STOT)** Indisponible.

Produits

toxicologiquement

synergiques: Indisponible.

Statut cancérigène: Cette substance n'a pas été identifiée comme cancérigène ou cancérogène probable par le NTP, le CIRC ou l'OSHA, ni aucun de ses composants.

12. Informations écologiques

12.1 Toxicité aquatique: Pas d'information disponible.

12.2 Persistance et dégradabilité: Pas d'information disponible.

12.3 Potentiel de bioaccumulation: Pas d'information disponible.

12.4 Mobilité dans le sol: Pas d'information disponible.

**12.5 Résultats des évaluations PBT
et vPvB :** Ce produit ne contient pas et ne contient pas de substance PBT ou vPvB .

12.6 Autres effets néfastes: Aucun connu.

13. Considérations relatives à l'élimination

Éliminez le produit conformément aux réglementations nationales et locales.

14. Informations relatives au transport

Numéro UN: Non listé
Nom d'expédition des Nations Unies: N'est pas applicable
Classe (s) de danger pour le transport: N'est pas applicable
Groupe d'emballage: Dangers environnementaux: N'est pas applicable
Précautions spéciales: Aucun connu
TMD: Non réglementé
ICAO / IATA-DGR: Non réglementé
IMDG: Non réglementé
ADR / RID: Non réglementé

15. Informations réglementaires

15.1 Réglementations / législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Etats-Unis Fédéral et État

Tous les composants sont répertoriés dans l'inventaire TSCA.

Catégories de danger pour les rapports SARA Section 311/312

Aigu
Oui

Chronique
Non

Feu
Non

Pression
Non

Réactif
Non

Composants

CERCLA / SARA Sec 302
Substance dangereuse RQ

EHS TPQ

SARA Sec. 313
Libération toxique

Les composants du Foam Sealant FST - Part B ne sont pas concernés par ces réglementations Superfund.

Classifications NFPA: Santé: 2
Feu: 1
Réactivité: 0

Les cotes de danger de la National Fire Protection Association (NFPA) sont conçues pour être utilisées par le personnel d'intervention d'urgence en cas de déversement, d'incendie ou d'urgences similaires. Les cotes de danger sont basées sur les propriétés physiques et toxiques de la combustion ou de la décomposition.

Proposition 65 de la Californie

Ce produit ne contient aucun produit chimique connu dans l'État de Californie pour provoquer le cancer, des anomalies congénitales ou tout autre problème de reproduction ou a été évalué comme étant inférieur aux niveaux d'exposition OEHHA Safe Harbor requis pour l'étiquetage.

Union européenne

Le produit est conforme aux exigences de communication du règlement REACH (CE) n ° 1907/2006. Tous les composants sont répertoriés dans l'inventaire européen des substances chimiques existantes (EINECS). Ne contient aucune substance de la liste candidate REACH $\geq 0,1\%$ SCL. Ne contient pas de substances notifiées de la liste ELINCS, directive 92/32 / CEE. Ne contient pas de substances REACH soumises aux restrictions de l'annexe XVII.

Canada

Tous les composants sont répertoriés dans l'inventaire DSL.

Ce produit a été classé selon les critères de danger du CPR et la fiche signalétique contient toutes les informations requises par le CPR.

Australie

Tous les composants sont répertoriés sur l'AICS.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée pour le mélange par le fournisseur.

16. Autres informations

Abréviations et acronymes:

OSHA = Administration de la sécurité et de la santé au travail

CLP = Règlement sur la classification, l'étiquetage et l'emballage

STOT = Toxicité spécifique pour certains organes cibles

DL₅₀ = Dose létale médiane

DNEL = niveau dérivé sans effet

ACGIH = Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux

TSCA = Toxic Substances Control Act (États-Unis)

LIS = Liste intérieure des substances (Canada)

AICS = Inventaire australien des substances chimiques

Classification du mélange selon le règlement (CE) n ° 1272/2008:

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H315 Provoque une irritation cutanée.

Procédure de classification

Méthode de calcul.

Méthode de calcul.

Nom du produit: Mousse d'étanchéité FST™ Pack d'éclatement FSTBP (Partie B) **Date de révision:** 7 déc. 2020

H317 Peut provoquer une réaction allergique cutanée.

Méthode de calcul.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Méthode de calcul.

Date de révision: 21 septembre 2018

Numéro de révision: 3 NA

Remplace: 16 août 2017

Autre: Anglais vers français; 7 décembre 2020

Indication des changements: Section 3, 15 mise à jour; mises à jour de format et informations supplémentaires sur la Proposition 65 de la Californie. Rédigé conformément aux dispositions de OSHA 1910.1200 App D (2012) et Canada HPR (DORS / 2015-17) (SIMDUT 2015). (Format GHS)

Les informations et recommandations contenues dans ce document sont considérées comme fiables. Cependant, le fournisseur n'offre aucune garantie, expresse ou implicite, concernant l'utilisation de ce produit. L'acheteur doit déterminer les conditions d'utilisation en toute sécurité et assume tous les risques et responsabilités liés à la manipulation de ce produit.

FICHE DE SÉCURITÉ

1. Identification de la substance / du mélange et de la société

1.1 Identifiant du produit

Nom du produit:
Type HP™ Nettoyant / Dégraissant
Paquet de serviettes / lingettes saturées

Numéro d'identification du produit: HP-1, HP-1B, HP-1M,
HP-P158ID, HP-P158IDB, HP-P158IDM, HP-3P158 IDS, HP -6P158ID,
HP-P1K, HP-P63
HP-D72, HP-D72E,
HP-P31212, HP-P369,
HP-T369, HP-T369 / S, HP-T369 / SH, HP-T369 / SH48, HP-T369 / SD

1.2 Utilisations identifiées pertinentes du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées: Nettoyage électrique

Liste des avis contre: N'est pas applicable.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur / Fabricant:

American Polywater Corporation

11222 – 60th Street North
Stillwater, MN 55082 USA
Tel: 1-651-430-2270
Email: sds@polywater.com

1.4 Numéros de téléphone d'urgence

INFOTRAC: 1-800-535-5053 (USA) 1-352-323-3500 (INT'L)

2. Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon USA OSHA 29 CFR 1910.1200 (2012) et Canada HPR (DORS / 2015-17; SIMDUT 2015).

Skin Sens 1 H317

Flam Liq 4 H227

2.2 Éléments d'étiquetage

Contient: Distillates de pétrole, lumière hydrotraitée; d-limonène



Pictogrammes:

Mot

d'avertissement: Attention

Mentions de danger:

- H227 Liquide combustible
 H317 Peut provoquer une réaction allergique cutanée.

Conseils de prudence:

- P210 Tenir à l'écart des flammes et des surfaces chaudes. Ne pas fumer.
 P261 Éviter de respirer les vapeurs.
 P280 Portez des gants de protection.
 P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau.
 P333 + P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
 P363 Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.
 En cas d'incendie: Utiliser un brouillard d'eau, une mousse, une poudre chimique ou du dioxyde de carbone pour l'extinction.
 P370 + P378 Stocker dans un endroit bien ventilé. Garder son calme.
 P403 + P235 Éliminer le contenu / récipient conformément à la réglementation locale et nationale.
 P501

Remarques: Classification d'aspiration non appliquée en raison de la forme physique du produit.

2.3 Autres dangers: Pas d'information disponible.

3. Composition / Information sur les composants

Composant	N ° CAS	EC #	Poids %
Distillats de pétrole, lumière hydrotraitée	64742-47-8	265-149-8	<100
d-limonène	5989-27-5	227-813-5	<10

4. Mesures de premiers secours

4.1 Description des premiers secours

- Contact oculaire:** En cas d'irritation des yeux due à l'exposition aux vapeurs, déplacez-vous à l'air frais. Rincer les yeux avec de l'eau propre. Si l'irritation persiste, consulter un médecin. En cas de contact direct avec les yeux, rincez à grande eau pendant 15 minutes. Demander de l'aide médicale.
- Contact avec la peau:** Enlever les vêtements contaminés; Bien rincer la peau avec de l'eau. En cas d'irritation, consultez un médecin.
- Inhalation (respiration):** En cas d'irritation du nez ou de la gorge, déplacez-vous à l'air frais. Si l'irritation persiste, consulter un médecin. Si la respiration est difficile, fournir de l'oxygène. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. Demander une aide médicale immédiate.
- Ingestion (ingestion):** Ne pas faire vomir et ne rien donner par la bouche. Si la victime est somnolente ou inconsciente, placez-la sur le côté gauche, la tête en bas. Ne laissez pas la victime sans surveillance. Demander de l'aide médicale.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Reportez-vous à la section 11 pour plus d'informations.

4.3 Indication de l'attention médicale immédiate et du traitement spécial nécessaire.

Pas d'information disponible.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction:

Dioxyde de carbone, brouillard d'eau, poudre extinctrice ou mousse.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Décomposition dangereuse et sous-produits:

La combustion génère du CO, du CO₂ et de la fumée. La fumée peut être âcre et les émanations irritantes.

5.3 Conseils aux pompiers

Porter des vêtements de protection complets, y compris un appareil respiratoire autonome à pression positive ou à pression de pression. Le récipient scellé peut accumuler de la pression lorsqu'il est exposé à une chaleur élevée. Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir les conteneurs exposés au feu.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:

Tenir à l'écart de la chaleur / des étincelles / des flammes nues / des surfaces chaudes. Ne pas fumer. Risque de déversement limité avec le paquet de serviettes saturées.

6.2 Précautions environnementales:

Éviter le rejet dans l'environnement.

6.3 Méthodes Matériaux de confinement et de nettoyage:

Recueillir une serviette et absorber tout excès de matériau avec du sable ou des absorbants.

6.4 Référence à d'autres sections:

Reportez-vous aux sections 4, 5, 8 et 13 pour plus d'informations.

7. Manutention et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Tenir à l'écart de la chaleur / des étincelles / des flammes nues / des surfaces chaudes. Ne pas fumer. Éviter de respirer les vapeurs ou les aérosols. Ne pas toucher les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant ce produit. Bien se laver après la manipulation. Lavage vêtements contaminés avant réutilisation. Pour usage industriel ou professionnel uniquement. Éviter le contact avec des agents oxydants (chlore, acide chromique, etc.)

7.2 Conditions de stockage en toute sécurité, y compris les incompatibilités

Stocker dans un endroit bien ventilé. Conserver le récipient bien fermé. Garder son calme. Stocker à l'écart des acides et des agents oxydants.

7.3 Utilisations finales spécifiques

Voir la fiche technique de ce produit pour plus d'informations.

8. Contrôle de l'exposition / Protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition et recommandations:

Distillats de pétrole, lumière hydrotraitée (64742-47-8)

Pays / Source	Limite d'exposition à long terme		Limite d'exposition à court terme - 15 minutes
	8 heures TWA		
Fabricant, RCP * TWA	1200 mg / m ³		-
Etats-Unis, ACGIH TWA	Non-établi		Non-établi
USA, OSHA PEL	2000 mg / m ³ , 500 ppm (en tant que distillats de pétrole (naphta))		-
Colombie britannique	200 mg / m ³		-
Alberta, Québec, Yukon, Saskatchewan, Ontario *	Non-établi		-

D-Limonene (5989-27-5)

Pays / Source	Limite d'exposition à long terme		Limite d'exposition à court terme - 15 minutes
	8 heures TWA		
États-Unis ACGIH TWA	Non-établi		Non-établi
USA OSHA PEL	Non-établi		Non-établi

Alberta, Québec, Yukon,
Colombie-Britannique,
Saskatchewan, Ontario *

Non-établi

Non-établi

* procédure de calcul réciproque pour les hydrocarbures totaux

** Le Manitoba, Terre-Neuve-et-Labrador, la Nouvelle-Écosse et l'Île-du-Prince-Édouard sont tous basés sur les valeurs limites actuelles de l'ACGIH. Le Nouveau-Brunswick est basé sur une version plus ancienne ACGIH. Le Nunavet et les Territoires du Nord-Ouest s'appuient fortement sur les valeurs limites actuelles de l'ACGIH.

8.2 Contrôles de l'exposition

Protection respiratoire:

La ventilation normale est adéquate. La serviette limite l'exposition aux vapeurs de solvant. Si l'exposition dépasse les limites recommandées, la protection respiratoire est recommandée. Utiliser un respirateur ou un masque à gaz muni de cartouches pour vapeurs organiques (approuvé NIOSH ou CE) avec pré-filtre à particules P100 ou AP2.

Gants de protection:

En cas de contact répété ou prolongé avec la peau, le port de gants imperméables est recommandé pour éviter le dessèchement et une irritation éventuelle.

Matériel suggéré: Caoutchouc nitrile

Épaisseur suggérée: Pour un contact de courte durée (<15 minutes), utilisez éclaboussures 0,2 mm.
Pour un contact complet, utilisez 0,4 mm

Le temps de passage exact n'a pas été déterminé. Les directives sont basées sur une chimie / un matériau similaire. La durée maximale d'utilisation doit être déterminée sur la base de 50% de la durée de pénétration déterminée par la norme EN 374, partie III.

Protection des yeux:

Aucun nécessaire. Le paquet de lingettes élimine les risques d'éclaboussures. Ne laissez pas les lingettes / serviettes entrer en contact direct avec les yeux.

Autre équipement de protection:

Il est suggéré qu'une source d'eau propre soit disponible dans la zone de travail pour le rinçage des yeux et de la peau. Des vêtements imperméables doivent être portés au besoin.

9. Physique et chimique

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles (liquide en vrac)

Apparence:	Liquide clair et incolore au parfum très léger d'agrumes.
Seuil d'odeur:	Indisponible
pH:	Ne s'applique pas
Point de congélation:	<-58 ° F (<-50 ° C)
Point d'ébullition:	365 ° F (185 ° C) Initial
Point de rupture:	> 60 ° C (140 ° F), Coupe fermée (PMCC)
Taux d'évaporation:	<0,1 (acétate de n-butyle = 1)
Inflammabilité (solide, gaz):	Non applicable aux liquides
Limites supérieures / inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité:	LIE = 0,7% LSI = 6,1% à 7,0%
La pression de vapeur:	<1 mm Hg <134 Pa à 20 ° C
Densité de vapeur (Air = 1):	> 1.0
Poids spécifique (H₂O = 1):	0,79
Solubilité dans l'eau:	Néant
Coefficient de partage n-octanol / eau:	Indisponible
La température d'auto-inflammation:	Indisponible
Température de décomposition:	Indisponible

Viscosité: Indisponible

9.2 Autres informations

Volatiles (% en poids): 100%

Contenu en COV: 790 g / l

10. Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité:

Voir les titres restants à la section 10.

10.2 Stabilité chimique:

Stable

10.3 Possibilité de réactions dangereuses:

Aucun connu.

10.4 Conditions à éviter:

Évitez la chaleur, les flammes et les étincelles.

10.5 Matières incompatibles:

Agents oxydants forts.

10.6 Produits de décomposition dangereux:

Dioxyde de carbone, monoxyde de carbone.

11. Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques:

Toxicité aiguë

Contact oculaire:

Un contact direct avec les yeux peut provoquer une irritation des yeux. Cette irritation est minime et devrait être transitoire.

Contact avec la peau:

Une exposition prolongée ou répétée de la peau peut éliminer les huiles, provoquer des rougeurs, un dessèchement et des gerçures. Les personnes présentant des troubles cutanés préexistants peuvent être plus sensibles aux irritations cutanées causées par ce produit.

Potentiel d'irritation et de sensibilisation:

Le produit peut être irritant pour la peau et les yeux. Cela peut provoquer une réaction allergique cutanée.

Inhalation (respiration):

Les vapeurs de solvant à base de pétrole concentrées peuvent causer une irritation du nez et de la gorge. Une exposition prolongée à des concentrations de vapeur excessivement élevées peut entraîner une dépression du système nerveux central (par exemple, somnolence, vertiges, perte de coordination et fatigue). Les personnes dont la fonction pulmonaire est altérée peuvent avoir des difficultés respiratoires supplémentaires en raison des propriétés irritantes de ce produit.

Ingestion:

L'ingestion de grandes quantités peut provoquer une irritation du tube digestif et une dépression du système nerveux (par exemple, somnolence, vertiges, perte de coordination et fatigue).

Toxicité pour les animaux:

Distillats de pétrole, lumière

hydrotraité:	DL ₅₀ (rat oral) > 5000 mg / kg
	DL ₅₀ (lapin cutané) > 2000 mg / kg
	CL ₅₀ (rat inh) > 4,3 mg / L, 4 heures
d-limonène:	DL ₅₀ (rat oral) > 5000 mg / kg
	DL ₅₀ (lapin cutané) 5000 mg / kg
	RD ₅₀ 1000 ppm

Danger d'aspiration

Le solvant liquide présente un risque d'aspiration. Cette voie d'exposition n'est pas attendue pour la forme de lingette.

Exposition chronique:

Toxicité pour la reproduction:	Indisponible.
Mutagénicité:	Indisponible.
Tératogénicité:	Indisponible.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) Produits toxicologiquement synergiques:	Aucune donnée de point final.
Statut cancérogène:	Indisponible.
	NTP, IARC, OSHA et aucun de ses composants n'a identifié cette substance comme étant cancérogène ou probablement cancérogène.

12. Informations écologiques

12.1 Toxicité:

Écotoxicité: Pas d'information disponible.

Toxicité aquatique: Pas d'information disponible.

12.2 Persistance et dégradabilité: Devrait être biodégradable.

12.3 Potentiel de bioaccumulation: Pas d'information disponible

12.4 Mobilité dans le sol: Pas d'information disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB : Ce produit ne contient pas, ni ne contient une substance qui est un PBT ou vPvB .

12.6 Autres effets indésirables: Aucun connu.

13. Considérations relatives à l'élimination

Éliminer le produit conformément à la réglementation nationale et locale.

14. Informations sur le transport

Numéro ONU:	Non listé
Nom d'expédition des Nations unies:	N'est pas applicable
Classe (s) de danger pour le transport:	N'est pas applicable
Groupe d'emballage:	N'est pas applicable
Dangers environnementaux:	Aucun connu
Précautions spéciales:	Aucun connu
TMD:	Non réglementé
OACI / IATA-DGR:	Non réglementé
IMDG:	Non réglementé
ADR / RID:	Non réglementé

15. Informations réglementaires

15.1 Réglementations / législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Etats-Unis Fédéral et Etat

Tous les composants sont répertoriés dans l'inventaire TSCA.

Catégories de danger pour la déclaration en vertu de la LEP, section 311/312

Aigu
Non

Chronique
Non

Feu
Oui

Pression
Non

Réactif
Non

<u>Composants</u>	<u>CERCLA / SARA Sec 302</u> <u>RQ de substance</u> <u>dangereuse</u>	<u>EHS TPQ</u>	<u>SARA Sec. 313</u> <u>Libération toxique</u>
-------------------	-----------------------------------------------------------------------------	----------------	---------------------------------------------------

Les composants ne sont pas concernés par ces réglementations Superfund.

Cotes NFPA:

Santé:	1
Feu:	2
Réactivité:	0

Les cotes de risque de la National Fire Protection Association (NFPA) sont conçues pour être utilisées par le personnel d'intervention d'urgence en cas de déversement, d'incendie ou de situation similaire. Les cotes de risque sont basées sur les propriétés physiques et toxiques de la combustion ou de la décomposition.

Proposition 65 de la Californie

AVERTISSEMENT: Ce produit peut vous exposer au benzène, à l'éthylbenzène, au cumène et au naphthalène reconnus par l'État de Californie pour causer le cancer, ainsi que par le toluène et le benzène reconnus par l'État de Californie pour causer des malformations congénitales et / ou d'autres troubles de la reproduction. . Pour plus d'informations, visitez le site www.p65warnings.ca.gov.

Union européenne

Le produit est conforme aux exigences de communication du règlement REACH (CE) n ° 1907/2006. Tous les composants sont répertoriés dans l'inventaire européen des substances chimiques existantes (EINECS). Ne contient aucune substance de la liste des candidats REACH ≥ 0,1% SCL. Ne contient pas de substances notifiées de la liste ELINCS, Directive 92/32 / CEE. Ne contient aucune substance REACH avec les restrictions de l'Annexe XVII.

Canada

Tous les composants sont répertoriés dans l'inventaire DSL.

Ce produit a été classé selon les critères de danger du RPC et la FDS contient toutes les informations requises par le RPC.

Australie

Tous les composants sont répertoriés dans l'AICS.

Dangereux selon les critères de NOHSC Australia. Produit classé nocif (Xn).

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée pour le mélange par le fournisseur.

16. Autres informations

Abréviations et acronymes:

OSHA = Administration de la sécurité et de la santé au travail

CLP = Règlement sur la classification, l'étiquetage et l'emballage

STOT = Toxicité spécifique sur un organe cible

DL₅₀ = dose létale médiane

DNEL = niveau dérivé sans effet

ACGIH = Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux

TSCA = Toxic Substances Control Act (États-Unis)

LIS = Liste intérieure des substances (Canada)

AICS = Inventaire australien des substances chimiques

Classification du mélange conformément au règlement (CE) n ° 1272/2008:

H227 Liquide combustible

Procédure de classification

Test physique

Nom du produit: Nettoyant/Dégraissant Type HP™ , lingette saturée

Date de Révision: 21 septembre 2018

H317 Peut provoquer une réaction allergique cutanée.

Méthode de calcul.

Date de révision: 21 septembre 2018

Numéro de révision: 6 NA

Remplace: 31 juillet 2017

Autre: Anglais vers français; 25 avril 2019

Indication de changements: Section 3, mise à jour 15; mises à jour du format et informations supplémentaires sur la proposition 65 de la Californie. Rédigé conformément aux dispositions de l'OSHA 1910.1200, App D (2012) et Canada HPR (DORS / 2015-17) (SIMDUT 2015). (Format GHS)

Les informations et les recommandations contenues dans ce document sont réputées fiables. Cependant, le fournisseur ne donne aucune garantie, explicite ou implicite, concernant l'utilisation de ce produit. L'acheteur doit déterminer les conditions d'utilisation sûre et assume tous les risques et toutes les responsabilités liées à la manipulation de ce produit.